

RAPPORT BILAN 24H 2020



STATION D'EPURATION
RESIDENCE BARBADINE
STATION DE TYPE XM60

Mesures réalisées du 05 au 06 novembre
2020

Table des matières

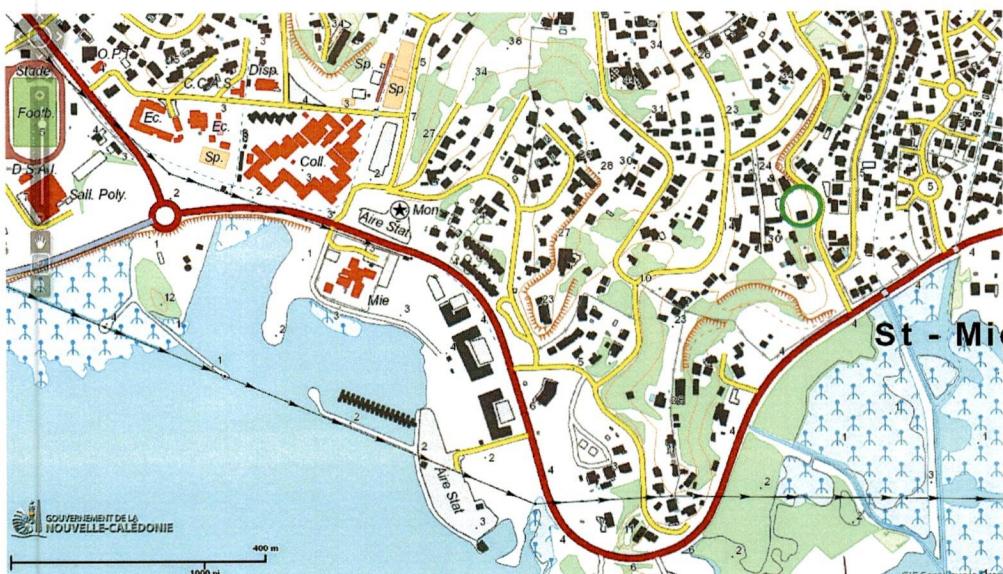
RESUME.....	1
I. PRESENTATION DE LA STATION	2
a) Localisation.....	2
b) Caractéristiques Théoriques.....	2
c) Filière de traitement et équipements.....	2
II. RESULTATS DU BILAN.....	3
a) Mesure de débit.....	3
b) Analyses.....	3
III. EVOLUTION DES BILANS 24 HEURES	3
IV. CONCLUSIONS	4

RESUME

Station Résidence Barbadine type XM60	60 EH
Analyses	Conforme

I. PRÉSENTATION DE LA STATION

a) LOCALISATION



b) CARACTÉRISTIQUES THÉORIQUES

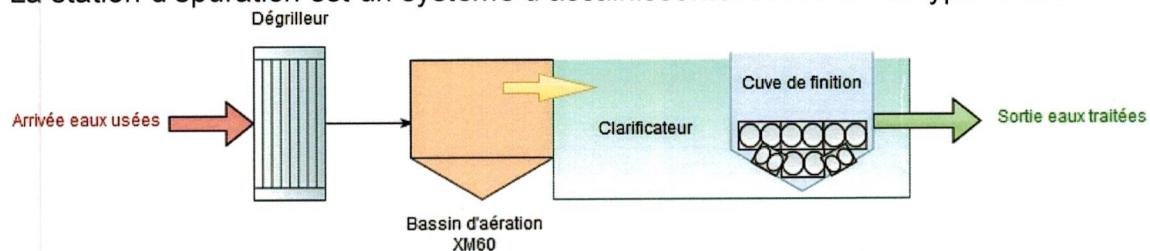
Les eaux usées transitant dans la station sont uniquement des eaux vannes et des eaux ménagères, le réseau de la station d'épuration est donc un réseau séparatif.

DONNEES NOMINALES	
Nombre d'EH	60 Eh
Volume journalier théorique (150L/EH/j)	9 m ³ /j
DBO5 journalière (60 g/EH/j)	3.6 kg/j
DCO journalière (120g/Eh/j)	7.2 kg/j
MES journalier (90 g/Eh/j)	5.4 kg/j

L'installation est soumise à la délibération n°10 277 DENV/SE du 30 avril 2009.

c) FILIERE DE TRAITEMENT ET EQUIPEMENTS

La station d'épuration est un système d'assainissement collectif de type XM60.



Synoptique simplifié de la filière de traitement

II. RESULTATS DU BILAN

a) MESURE DE DEBIT

La station ne dispose pas d'équipements ou d'installations de type poste de relevage en entrée ou de canal venturi en sortie permettant de réaliser une mesure de débit.

b) ANALYSES

Les prélèvements ont été effectués du 05 au 06 novembre 2020. Un préleveur réfrigéré a été installé en sortie de station afin de réaliser un échantillon moyen sur 24h.

Les résultats de cette campagne sont présentés dans le tableau ci-dessous. Le rapport d'analyses est joint en annexe 2.

Analyses	Unités	Sortie	Charge sortante	Normes de rejet*	Conformité Step**
DBO5	mg/L	2	-	25	C
DCO	mg/L	30	-	125	C
MES	mg/L	<2	-	30	C
***pH in situ	-	7	-	Entre 6.0 et 8.5	C

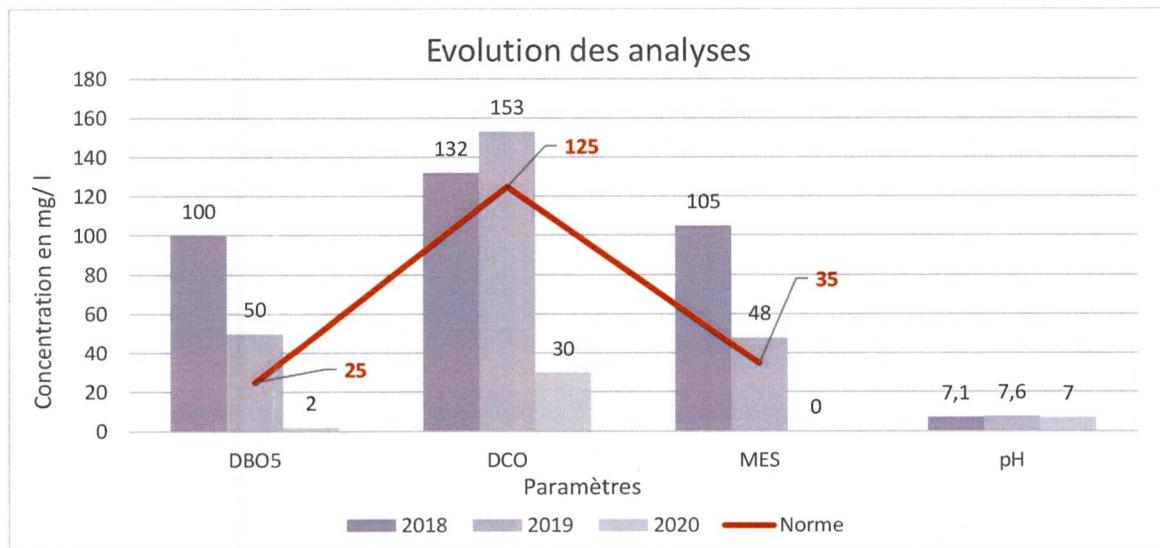
*Selon la délibération n°10 277 DENV/SE du 30 avril 2009, cf. annexe 1

**C = conforme NC = non conforme NA = non applicable

*** pH mesuré à l'aide d'un pH mètre portatif

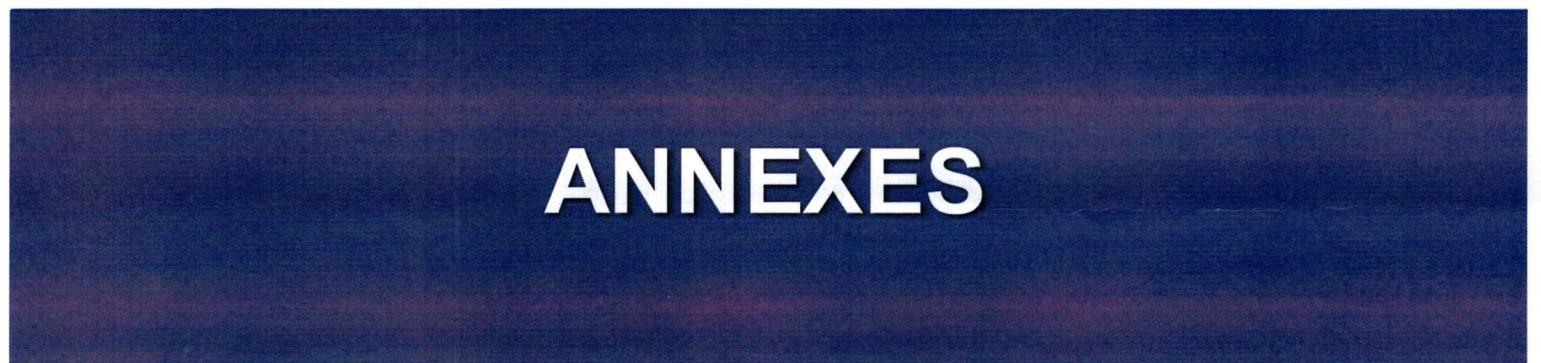
Les paramètres mesurés sont en dessous des seuils réglementaires.

III. EVOLUTION DES BILANS 24 HEURES



IV. CONCLUSIONS

Le bilan 24 heures est **conforme**.



ANNEXES

ANNEXE 1 : Normes de rejets

ARTICLE 5 : EAU

5.1 - Prélèvements

Les installations de prélèvement d'eau dans le milieu naturel doivent être munies de dispositifs de mesure totalisateurs de la quantité d'eau prélevée. Ces mesures sont régulièrement relevées et le résultat doit être enregistré et tenu à la disposition de l'inspection des installations classées.

Le raccordement à une nappe d'eau ou au réseau public de distribution d'eau potable doit être muni d'un dispositif anti-retour.

L'usage du réseau d'eau incendie est strictement réservé aux sinistres et aux exercices de secours et aux opérations d'entretien de ce réseau.

5.2 - Consommation d'eau

Toutes dispositions doivent être prises pour limiter la consommation d'eau.

5.3 - Réseau de collecte

Le réseau de collecte doit être de type séparatif permettant d'isoler les eaux résiduaires polluées des eaux pluviales non susceptibles d'être polluées.

5.4 - Protection du milieu naturel et prescriptions relatives à la qualité du rejet

Dans le cas d'un rejet dans un cours d'eau, le point de rejet doit être localisé afin de minimiser l'effet sur les eaux réceptrices et assurer une diffusion optimale. Le choix de son emplacement doit tenir compte de la proximité de captage d'eau potable, de baignades, de zones aquacoles, piscicoles et conchyliques. Le rejet doit s'effectuer dans le lit mineur du cours d'eau à l'exception de ses bras morts. Les rejets effectués sur le domaine public maritime doivent l'être au-dessous de la laisse de basse mer.

L'ouvrage de déversement ne doit pas faire obstacle à l'écoulement des eaux et toutes dispositions doivent être prises pour prévenir l'érosion du fond ou des berges, assurer le curage des dépôts et limiter leur formation.

Les effluents sont prétraités (dégrillage, décantation, ...) puis traités par voie biologique ; ils peuvent être traités par la seule voie physico-chimique s'il est justifié de l'innocuité du rejet correspondant pour le milieu naturel et de l'absence de risque pour la santé publique.

Les valeurs limites des rejets d'eaux sont contrôlées, sauf stipulation contraire de la norme, sur effluent traité non décanté et non filtré, sans dilution préalable ou mélange avec d'autres effluents.

Les ouvrages de traitement par filière biologique doivent respecter, en sortie de l'installation de traitement, les valeurs limites des rejets d'effluent traité, dans le milieu naturel ou dans un réseau d'assainissement collectif dépourvu de station d'épuration, fixées comme suit :

- pH compris entre 6 et 8,5
- Température inférieure ou égale à 30°C
- Demande biochimique en oxygène à 5 jours (D.B.O.₅) (NFT 90-103) : la concentration ne doit pas dépasser 25 mg/l.
- Demande chimique en oxygène (D. C. O.) (NFT 90-101) : la concentration ne doit pas dépasser 125 mg/l.
- Matières en suspension (M.E.S.) (NFT 90-105) : la concentration ne doit pas dépasser 35 mg/l.

ANNEXE 2 : Rapport d'analyses



Rapport d'analyse 2020/11/R0035

BC n°
Aff n° Bilan 24H
Devis n°

EPUREAU
Epureau
20, bis rue Descartes
382098846 Nouméa Cedex
Tel : 28 17 27
assist-puroo@epureau.nc

Echantillon : 2020/11/E0066
Lieu du prélèvement: Sortie de STEP
Date de début d'analyse : 06/11/2020
Nature de l'échantillon : Eau usée
Référence Client : Barbadeine
Température à réception : 27.8°C

Date de prélèvement : 06/11/2020 13h00
Date de réception : 06/11/2020 14h00
Date de fin d'analyse : 16/11/2020
Préleveur : Valentin
Flaconnage : labeau

Analyse	Méthode	Résultat	Unité	Eaux usées normes calédoniennes selon la délibération n°10277/DENV/SE du 30 avril 2009	Limite de quantification
Paramètre indésirable					
Matières en suspension (MES)	NF EN 872	<2	mg/L	35	2
Demande biochimique en oxygène (DBO5)	NF EN 1899-2	2	mg O2/L	25	2
Demande chimique en oxygène (DCO)	ISO 15705:2002	30	mg/L	125	3
Paramètres in situ					
pH in situ	Méthode du préleur	7	unités pH		

Remarques/Commentaires :

- (1) Les résultats se rapportent uniquement à cet échantillon.
(2) Pour déclarer ou non la conformité, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée aux résultats.
(3) Les résultats précédés du signe « < » correspondent aux limites de quantification. NC = somme non calculable.
(4) Toutes les incertitudes relatives aux analyses sont disponibles au laboratoire sur demande (incertitudes.)
(5) Les limites de quantifications indiquées expriment les capacités optimales de nos procédés et n'ont à ce titre qu'une valeur indicative. Des variations de ces seuils sont susceptibles d'être observées lors de l'analyse d'échantillons de nature particulière.
(6) Les types de filtres utilisés pour l'analyse des MES sont en microfibre de verre sans fil. Leur masse surfacique est comprise entre 50 g/m² et 100 g/m².

Nouméa le 17/11/2020
Corinne CHRISTINA
Responsable de laboratoire



N°3

Bordereau de Suivi des Déchets organiques et boues des STEP

Original Copie

1. Producteur/Gestionnaire

Nature des déchets : Micro et mini stations d'épuration Postes de relèvement Fosses septique et fosses toutes eaux
 Bac à graisse Boues d'épuration Boues flottantes de clarificateur Autre Préciser :

Conditionnement des déchets : Cuve de stockage temporaire
 Bassin tampon Benne (boues sèches) Autre Préciser :

Société: Dénomination : <i>EPUR</i> Adresse : <i>Bonduel Boulain</i>	Responsable : <i>Dany J.</i> Téléphone : <i>76 1660</i> Mail :
Date de remise au collecteur-transporteur : <i>9/3/2020</i>	Quantité remise au collecteur-transporteur : Poids / Volume : <i>6 M³</i> Nombre de pieces : <i>2</i>
Commentaires éventuels :	
Déclaration générale du producteur : <i>Je soussigné certifie que les renseignements portés dans les cadres ci-dessus sont exacts et établis de bonne foi.</i>	
Nom : <i>WEPNICKO</i>	Date : <i>9/3/2020</i>
Signature et cachet : <i>[Signature]</i>	

AD VIDANGE

2. Collecteur-transporteur : BP 82 Dumbéa
 Dénomination : Ridel 638429 001
 Adresse : sarl Environnement Services

Responsable : *ZINZI MANTE*
 Téléphone : *76 0132*

Téléphone :
 Date de remise au collecteur-transporteur : *9/3/2020*
 LOT accepté oui non
 Motif de refus :

Quantité remise au collecteur-transporteur :
 Poids / Volume : *6 M³* Nombre de pieces :
 Réelle Estimée

Déclaration générale du collecteur-transporteur :

Je soussigné certifie que les renseignements portés dans les cadres ci-dessus sont exacts et établis de bonne foi.

Nom : *ZINZI MANTE* Date : *9/3/2020*

AD VIDANGE
 BP 82 - 98830 Dumbéa
 Tel. : 43.81.43 - Fax : 43.81.44
 Ridel 638429 001
 sarl Environnement Services

3. Installation de traitement

Dénomination : EPURATION ET SECHAGE SERVICES SARL
 Adresse : LOT 339/339 RUE DE L'INDUSTRIE
 ZAC PANDA DUMBEA SUR MER

Responsable :
 Téléphone :
 Mail :

Déchet pris en charge le : *09/03/20*
 LOT accepté oui non
 Motif de refus :

Quantité réelle réceptionnée :
 Poids / Volume : *6 M³* Nombre de pieces :
 Step + serre de séchage Serre de séchage

Déclaration générale de l'installation de traitement :
Je soussigné certifie que les renseignements portés dans les cadres ci-dessus sont exacts et établis de bonne foi.

Nom : *GJ* Date : *09/03/20*

ES SERVICES
 Signature et cachet :
 Tel. : 270 170
 Ridel 638429 001 645.001
 SAS Epuration Et Séchage Services
 BNC 14889 00081 08768683394 78

Bordereau de Suivi des Déchets organiques et boues des STEP

Original Copie

1. Producteur/Gestionnaire

Nature des déchets : Micro et mini stations d'épuration Postes de relèvement Fosses septique et fosses toutes eaux
 Béton et gresse Boues d'épuration Boues flottantes de clarificateur Autre Préciser :

Conditionnement des déchets : Cuve de stockage temporaire
 Bassin tampon Benne (boues séchées) Autre Préciser :

Société: Dénomination : Adresse : Téléphone : Date de remise au collecteur-transporteur : Commentaires éventuels :	Spéciale let. E. Babam St. Michel 26. M. 68 19/08/2020	Responsable : Téléphone : Mail : Quantité remise au collecteur-transporteur : Poids / Volume : 7 m ³ Nombre de pieces :
Déclaration générale du producteur : Je soussigné certifie que les renseignements portés dans les cadres ci-dessus sont exacts et établis de bonne foi.		
Nom : Date : Signature et cachet :		

2. Collecteur-transporteur AD VIDANGE

Dénomination : BP 82 - 98830 Dumbéa
 Adresse : Tél. : 43.81.43 - Fax : 43.81.44
 Téléphone : Redit : 638429.001
 sarl Environnement Services

Date de remise au collecteur-transporteur :	Quantité remise au collecteur-transporteur :	
LOT accepté <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	Poids / Volume : <input type="checkbox"/> Réelle <input type="checkbox"/> Estimée	Nombre de pieces :
Motif de refus :	AD VIDANGE BP 82 - 98830 Dumbéa Tél. : 43.81.43 - Fax : 43.81.44 Redit : 638429.001 sarl Environnement Services	
Déclaration générale du collecteur-transporteur : Je soussigné certifie que les renseignements portés dans les cadres ci-dessus sont exacts et établis de bonne foi.		
Nom : ABA Caudouc Date : 19.08.2020 Signature et cachet :		

3. Installation de traitement

Dénomination : EPURATION ET SECHAGE SERVICES SARL
 Adresse : LOT 338/339 RUE DE L'INDUSTRIE
 ZAC PANDA DUMBEA SUR MER
 Téléphone : 270 170

Déchet pris en charge le : 19.08.20	Quantité réelle réceptionnée : Poids / Volume : 7 m ³	Nombre de pieces :
LOT accepté <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	Mode de traitement : <input checked="" type="checkbox"/> Step + serre de séchage <input type="checkbox"/> Serre de séchage	
Motif de refus :		

Déclaration générale de l'installation de traitement :

Je soussigné certifie que les renseignements portés dans les cadres ci-dessus sont exacts et établis de bonne foi.

Nom : Sacaya . DS Date : 19.08.20 Signature et cachet :

E.S. S.A.P.D.T.
 E.P.B.C. 638429.001
 19.08.2020

Bordereau de Suivi des Déchets organiques et boues des STEP

Original Copie

1. Producteur/Gestionnaire

Nature des déchets : Micro et mini-stations d'épuration Postes de relèvement Fosses septique et fosses toutes eaux
 Bac à graisse Boues d'épuration Boues flottantes de clarificateur Autre Préciser : *Dégazage / Bassin affinage*

Conditionnement des déchets : Cuve de stockage temporaire
 Bassin tampon Benne (boues séchées) Autre Préciser :

Société : *Epurateur*
Dénomination : *Bassins d'affinage*
Adresse : *BP 110*
Téléphone : *15 41 10*

Responsable : *76...11...60*

Téléphone : *02 31 31 31 31*

Mail :

Date de remise au collecteur-transporteur : *10/04/2018*

Commentaires éventuels :

Quantité remise au collecteur-transporteur :

Poids / Volume : *5000L* Nombre de pièces : *2*

Déclaration générale du producteur :

Je soussigné certifie que les renseignements portés dans les cadres ci-dessus sont exacts et établis de bonne foi.

Nom : *TOUSSA* Date : *10/04/2018*

Signature et cachet : *[Signature]*

2. Collecteur-transporteur

Dénomination : **AD VIDANGE**
BP 82 - 98830 Dumbéa
Adresse : Tél. : 43.81.43 - Fax : 43.81.44
Téléphone : Rivot : 638429.001
SAINT ENVIRONNEMENT SERVICES

Responsable :

Téléphone :

Mail :

Date de remise au collecteur-transporteur : *10/04/2018*

LOT accepté : oui non

Motif de refus :

Quantité remise au collecteur-transporteur :

Poids / Volume : *5000L* Nombre de pièces : *2*

Réelle Estimée

Déclaration générale du collecteur-transporteur :

Je soussigné certifie que les renseignements portés dans les cadres ci-dessus sont exacts et établis de bonne foi.

Nom : *TOUSSA* Date : *10/04/2018*

Signature et cachet : *[Signature]* Tel. : 43.81.43 - Fax : 43.81.44

Rivot : 638429.001

SAINT ENVIRONNEMENT SERVICES

3. Installation de traitement

Dénomination : **EPURATION ET SECHAGE SERVICES SARL**
Adresse : LOT 339/339 RUE DE L'INDUSTRIE
ZAC PANDA DUMBEA SUR MER
Téléphone : 270 170

Responsable :

Téléphone :

Mail :

Déchet pris en charge le :

Quantité réelle réceptionnée :

Poids / Volume : Nombre de pièces :

LOT accepté : oui non

Motif de refus :

Mode de traitement : Step + serre de séchage Serre de séchage

Déclaration générale de l'installation de traitement :

Je soussigné certifie que les renseignements portés dans les cadres ci-dessus sont exacts et établis de bonne foi.

Nom : *AYAWA* Date : *10/04/19*

Signature et cachet : *[Signature]*